

# ARRIVÉE EN ALLEMAGNE

Premières  
démarches après  
l'arrivée dans  
le pays



# **Arrivée en Allemagne : premières démarches après l'arrivée dans le pays**

**Vous souhaitez bien préparer votre déménagement en Allemagne ?**

**Lorsque l'on déménage dans un autre pays, il faut organiser beaucoup de choses et respecter certaines conditions légales.**

**Cette brochure vous montre comment bien vous préparer. Vous pouvez y lire ce que vous devez organiser et les démarches que vous devez effectuer en Allemagne.**

**Nous vous souhaitons beaucoup de succès dans vos préparatifs et un bon départ en Allemagne !**

# Préparation et conseil dans votre pays

Bien préparer et réussir son arrivée en Allemagne – Conseils en matière de migration avant le départ (Diakonie)

**Les experts proposent des conseils personnalisés dans votre langue :**

- Préparation à l'intégration dans la société et sur le marché du travail
- Aide à la reconnaissance des qualifications professionnelles
- Intégration réussie de la famille ou des enfants dans le système éducatif
- Sécurité financière/santé
- Protection contre les offres douteuses et autres types de dépendances

**Pour toute question concernant la préparation et les thèmes abordés dans cette brochure, vous pouvez profiter des offres de préintégration proposées dans votre pays.**

Contactez l'équipe de « Préparer et réussir son arrivée en Allemagne » à l'adresse suivante : [www.legal-migration.de](http://www.legal-migration.de)

# Assistance et conseil en Allemagne

En Allemagne, vous pouvez contacter le MBE – Migrationsberatung für erwachsene Zugewanderte (service de conseil en matière de migration pour les immigrés adultes, pour les personnes âgées de 28 ans et plus, [www.migrationsberatung.org](http://www.migrationsberatung.org)) ou le JMD – Jugendmigrationsdienste (service d'aide aux jeunes immigrés, pour les personnes âgées de 12 à 27 ans, [www.jugendmigrationsdienste.de](http://www.jugendmigrationsdienste.de)) pour obtenir des informations et des conseils.

# Aperçu rapide – premières priorités

- 1. Avant l'entrée dans le pays, si nécessaire pour le visa :** ouvrir un compte bancaire, souscrire une assurance maladie, trouver un logement.

---

- 2. Préparer les documents importants et les digitaliser par précaution :** diplôme de fin d'études, diplôme de formation professionnelle ou universitaire avec aperçu des matières et des notes, certificats de travail, acte de mariage, acte de naissance, registre familial, etc.

---

- 3. Immédiatement après votre arrivée :** achetez une carte Internet/SIM et trouvez un logement temporaire si nécessaire.

---

- 4. Dans un délai de 14 jours :** déclaration de domicile auprès du service administratif compétent (OBLIGATOIRE).

---

- 5. Premières 3 à 4 semaines :** demander la prolongation du titre de séjour / permis de séjour, trouver un logement permanent si nécessaire, s'abonner à Internet et préparer son entrée en fonction.

---

- 6. Début de la vie professionnelle :** transmettre son numéro d'identification fiscale, vérifier sa fiche de paie, clarifier si nécessaire son permis de travail et ses qualifications.

---

- 7. Début de la vie quotidienne :** ouverture d'un compte courant en Allemagne (si cela n'a pas encore été fait), inscription au service public de radiodiffusion, inscription à la garderie et à l'école

---

- 8. Impôts et finances :** vérifier la classe des impôts, préparer la déclaration d'impôts si nécessaire et souscrire des assurances.

---

- 9. Intégration et formation continue :** suivre des cours d'allemand, utiliser les réseaux locaux, les associations et les formations professionnelles continues ; bénéficier de conseils en matière de migration dès que possible dans le nouveau lieu de résidence.

# Internet et communication



## Wi-Fi gratuit

- **Aéroports/gares:** durée limitée, peu pratique avec des bagages
- **Lieux publics, restaurants et cafés:** de nombreuses villes disposent de hotspots Wi-Fi municipaux.
- **Hôtels:** le Wi-Fi dans le hall est souvent accessible même aux personnes qui ne séjournent pas à l'hôtel.

## Consignes de sécurité

- Les réseaux Wi-Fi publics ne sont pas cryptés et sont exposés aux piratages.
- Ne transmettez aucune donnée sensible (mots de passe, informations bancaires).
- Utilisez un VPN (réseau privé virtuel) pour le cryptage.





## **Carte SIM allemande (recommandée pour une connexion Internet fiable)**

### **Conditions préalables**

- Carte d'identité/passeport/titre de séjour électronique pour identification
- Une adresse en Allemagne est souvent nécessaire comme adresse de facturation.

### **Option prépayée (disponibilité immédiate)**

- Aucune vérification de solvabilité requise
- Disponible immédiatement dans les supermarchés, les stations-service et les magasins d'électronique
- Utilisation flexible sans engagement à long terme
- Identification sur place, par vidéo ou par courrier postal requise
- **Principaux fournisseurs :** Telekom, Vodafone, O2, Aldi Talk

### **Contrat postpayé**

- Tarifs plus avantageux, souvent avec smartphone subventionné
- Vérification de solvabilité et compte bancaire allemand requis
- Possible uniquement après inscription et ouverture d'un compte

### **CONSEIL :**

Commencez par une formule prépayée pour bénéficier immédiatement d'Internet, puis passez à une formule postpayée. Vous pouvez alors conserver votre numéro de téléphone (payant) dans le nouveau contrat. Lisez toujours attentivement les contrats afin de bien comprendre tous les détails, les prix et les conditions.

# Hébergement et mobilité



## Hébergement temporaire et logement à long terme

- Réserver un hôtel/Airbnb/appartement de vacances pour les premiers jours ou une colocation (WG) ou une location temporaire (à court terme pour une période déterminée)
- **Pour les étudiants :** s'inscrire auprès du service des relations internationales (AAA) de l'université concernée pour obtenir une chambre dans une résidence universitaire



## Transports publics

### Télécharger des applications

- **DB Navigator** (transport longue distance dans toute l'Allemagne et toutes les liaisons de transport local) : [www.bahn.de](http://www.bahn.de)
- **Applications de transport local** : par exemple MVG (Munich), BVG (Berlin), VRR (Rhénanie-du-Nord-Westphalie)

### Achat de billets

- **Distributeurs automatiques de billets** (généralement disponibles en anglais et dans d'autres langues)
- **Applications pour smartphone** (billets numériques)
- **Directement auprès du chauffeur de bus** (seulement possible dans certains cas)



## CONSEIL :

La Deutsche Bahn propose un abonnement mensuel à 58 euros (à partir de septembre 2025) pour voyager dans toute l'Allemagne. Cet abonnement est valable pour les transports publics (bus, trains régionaux, tramways, métros) dans toute l'Allemagne. Une vérification de solvabilité est effectuée.

## Règles importantes

- **Les billets papier doivent être validés avant le départ** : parfois sur le quai et non dans le train ou le bus, parfois directement dans les véhicules (variable).
- Il existe des trains/RER/bus dans lesquels vous ne pouvez monter qu'avec un ticket de transport valide et dans lesquels vous ne pouvez pas acheter de billet.
- Si vous n'avez pas pu acheter de billet à l'avance, adressez-vous immédiatement au personnel du train et expliquez-leur le problème.
- Voyager sans titre de transport coûte au moins 60 euros. Voyager sans titre de transport est un délit et peut avoir des conséquences sur le séjour en cas de condamnation pénale.
- Les contrôles sont fréquents et rigoureux.

## Services de taxi



- **Applications** : Uber, Bolt ou applications locales de taxi
- **Téléphone** : numéro national 22456 (transfert vers la centrale locale)
- Utilisez uniquement des taxis agréés (panneau « Taxi », taximètre)

## Enregister les contacts d'urgence



- **Police:** 110
- **Pompiers/secours :** 112 (médecin urgentiste/ambulance, en cas d'urgence absolue, pour les accidents/maladies mettant la vie en danger)
- **Service médical de garde :** 116 117 (lorsque les cabinets médicaux sont fermés et que vous devez consulter un médecin; en cas d'urgence vitale : médecin urgentiste 112)
- **Employeur/service des ressources humaines**



# Déclarer son domicile (obligatoire dans un délai de 14 jours)



La langue officielle utilisée dans les administrations, mais aussi dans la plupart des institutions, chez les médecins, dans les banques et les assurances, est l'allemand. Vous aurez donc souvent besoin de documents en allemand ou d'une traduction certifiée conforme de vos documents.

Créez-vous une adresse e-mail, car la communication par e-mail est souvent nécessaire.

**Où :** bureau des citoyens/service d'enregistrement de votre lieu de résidence

## Documents requis

- Carte d'identité ou passeport
- Attestation du bailleur (également disponible auprès d'Airbnb/location de vacances)
- Titre de séjour/visa
- Contrat de location ou attestation d'emménagement

## CONSEIL :

- Les demandes et les rendez-vous auprès des services des étrangers, des services administratifs et du bureau d'enregistrement se font en ligne. Veuillez-vous informer à temps sur le site web de l'administration concernée.
- Les hébergements temporaires (Airbnb/appartements de vacances) sont acceptables pour l'enregistrement – l'adresse peut être modifiée ultérieurement.
- La confirmation de l'enregistrement du logement (certificat d'enregistrement) est importante pour de nombreuses autres démarches (compte bancaire, titre de séjour, assurance maladie). Conservez ce document en lieu sûr.

# Ouvrir un compte bancaire



Un compte bancaire allemand est obligatoire pour le versement du salaire, de nombreux employeurs n'acceptant pas les comptes étrangers. Il est donc important d'ouvrir un compte bancaire allemand en temps utile.

**Banques traditionnelles** (Sparkasse, Deutsche Bank, Commerzbank, Volksbank)

- Le plus grand réseau d'agences pour des conseils personnalisés, ils connaissent la situation locale
- Meilleures conditions pour les crédits/financements
- Ouverture de compte souvent plus lente

**Banques en ligne** (N26, DKB, ING)

- Ouverture de compte numérique plus rapide
- Frais réduits
- Services en agence limités

**Documents requis**

- Passeport/carte d'identité
- Titre de séjour
- Certificat de résidence
- Contrat de travail/bulletin de salaire
- Identification par vidéo ou rendez-vous en agence



© Exclusive-Lab/istockphoto.com

# Marquer la boîte aux lettres, inscrire la cotisation de radiodiffusion



- **Immédiatement après l'emménagement :**  
inscrire son nom et son prénom de manière lisible
- **Important :** sans inscription, le courrier administratif ne sera pas distribué.
- **Attention aux lettres dans des enveloppes jaune-gris :** il s'agit généralement de courrier officiel important avec des délais à respecter. Il faut donc toujours ouvrir ces lettres immédiatement.  
Si nécessaire, contactez un service de conseil (par exemple, un service de conseil en matière de migration).
- **Inscription à la redevance audiovisuelle :**  
[www.rundfunkbeitrag.de](http://www.rundfunkbeitrag.de)



# Assurances



L'assurance maladie doit être souscrite dès le premier jour de travail. Idéalement, vous devriez vous en occuper avant votre arrivée.

## Assurance maladie

### Assurance maladie obligatoire (GKV)

- Assurance obligatoire pour les revenus inférieurs à 73 800 euros par an (situation en 2025)
- L'employeur paie 50 % des cotisations.
- Les membres de la famille sont automatiquement couverts si vous souscrivez une assurance familiale pour vos proches.
- Vous pouvez choisir vous-même votre assurance maladie. Les prestations de base sont prescrites par la loi.
- **Important :** assurance maladie complémentaire privée pour les voyages à l'étranger (très avantageuse pour environ 15 à 20 euros par an)

### Assurance maladie privée (PKV)

- Possible à partir d'un revenu supérieur à 73 800 euros par an ou pour les travailleurs indépendants
- Prestations souvent plus complètes
- Responsabilité personnelle et coûts plus élevés
- Retour très difficile à la GKV par la suite
- Pas de coassurance gratuite pour les membres de la famille



# Autres assurances importantes



## «Haftpflichtversicherung» Assurance responsabilité civile (recommandée et souvent exigée par les propriétaires)

- **Protection en cas de :** dommages causés à d'autres personnes ou à leurs biens
- **Coûts :** environ 50 à 80 euros par an
- **Important :** en Allemagne, les dommages relevant de la responsabilité civile peuvent coûter très cher. Sans assurance, vous risquez d'être tenu personnellement responsable.
- **Check24** ([www.check24.de](http://www.check24.de)) pour effectuer des recherches et des comparaisons



## Assurance ménage (si vous êtes propriétaire de votre logement)

- **Couverture en cas de :** vol, incendie, dégâts des eaux, dégâts causés par une tempête sur vos biens personnels
- Utile dès que vous emménagez dans un logement permanent
- **Coût :** dépend de la taille du logement et de la valeur de l'ameublement

### CONSEIL :

Souscrivez une assurance responsabilité civile dès votre arrivée, c'est l'une des assurances les plus importantes en Allemagne et elle est très bon marché.

# Faire une demande/prolonger un permis de séjour



**Compétence :** service des étrangers de votre lieu de résidence

## Documents requis

- Formulaires de demande (en ligne ou sur place)
- Photo d'identité biométrique
- Contrat de travail et justificatifs de qualification
- Certificat de résidence et attestation d'assurance maladie
- Vérifiez au préalable sur le site Internet quels documents sont nécessaires dans votre cas.

**Important : prenez rendez-vous à l'avance en ligne ou par téléphone.**

## CONSEILS :

1. Demandez toujours une prolongation avant l'expiration de votre titre de séjour (sinon, vous risquez de devoir quitter le pays et demander un nouveau visa. Vous ne bénéficieriez alors plus d'un séjour légal ininterrompu.) Conservez les justificatifs attestant que vous avez demandé la prolongation dans les délais requis.
2. Vérifier régulièrement le statut en ligne
3. Envoyer des e-mails de rappel polis en cas d'absence de réponse
4. Suivi téléphonique en cas d'absence de réponse
5. Documenter les accords téléphoniques et sauvegarder les e-mails à long terme
6. Demander des rendez-vous d'urgence
7. Demander dès que possible un droit de séjour illimité (permis de séjour permanent, permis d'établissement) ou la citoyenneté.
8. Demander conseil sur place en matière de migration ou demander de l'aide à son employeur

# Logement et Internet



## Recherche de logement

### Portails en ligne

- [Immobilienscout24](#), [Immowelt](#) (portails principaux)
- [WG-Gesucht](#) (Chambres en colocation et petits appartements)
- [Kleinanzeigen](#) (Méfiez-vous des escroqueries)
- Inscrivez-vous auprès de la société de logement social de votre nouveau lieu de résidence – les loyers y sont généralement moins chers.

### Options hors ligne

- Journaux locaux avec rubrique immobilière
- Agents immobiliers locaux
- Réseau via les employeurs et collègues

Dans certains cas, vous pouvez demander un certificat d'éligibilité au logement social (WBS) pour les logements subventionnés par l'État. Renseignez-vous auprès de l'office local du logement.



## Accès Internet à domicile

- **Principaux fournisseurs :** Deutsche Telekom, Vodafone, 1&1, O2
- L'installation peut prendre entre 2 et 6 semaines
- **Solution provisoire :** Internet mobile via une carte SIM

# Début dans vie professionnelle



- Communiquer ses coordonnées bancaires à l'employeur
- Numéro de sécurité sociale : attribué automatiquement par l'assurance retraite au début de l'activité professionnelle.
- Déterminer la classe fiscale : généralement la classe I pour les célibataires, la classe III/V ou IV/IV pour les personnes mariées.
- Finaliser le contrat de travail : vérifier tous les détails et signer
- Remettre le permis de travail à l'employeur

## Reconnaissance professionnelle (si nécessaire)

### PROCÉDURE ÉTAPE PAR ÉTAPE

1. **Conseil par le service de conseil en matière de reconnaissance :** la demande appropriée et les éléments à prendre en compte varient considérablement d'un cas à l'autre, c'est pourquoi un conseil personnalisé est important.
2. **Déposer une demande en ligne :** trouver la procédure de reconnaissance appropriée sur le site web central.
3. **Préparer les documents :** diplômes, traductions certifiées conformes, attestations de formation.
4. **Déposer la demande :** auprès de l'autorité compétente (différente selon la profession).
5. **Attendre la décision :** cela peut prendre entre 3 et 6 mois.
6. **En cas de reconnaissance partielle :** qualification complémentaire ou mesures d'adaptation.

## DISTINCTION IMPORTANTE

**Professions réglementées** : la reconnaissance est obligatoire pour exercer la profession.

- Exemples : médecin, pharmacien, avocat, ingénieur, enseignant

**Professions non réglementées** : la reconnaissance est facultative, mais recommandée pour améliorer les perspectives d'emploi

- Exemples : spécialiste en informatique, gestionnaire d'entreprise, graphiste, artisan



## Conseil et assistance

- **Make It In Germany:** [www.make-it-in-germany.com/fr/](http://www.make-it-in-germany.com/fr/)
- **Conseil en matière de reconnaissance:** [www.anerkennung-in-deutschland.de](http://www.anerkennung-in-deutschland.de) et ProRecognition [www.anerkennung-in-deutschland.de/html/fr/index.php](http://www.anerkennung-in-deutschland.de/html/fr/index.php) ainsi que pour les diplômes [www.anabin.de](http://www.anabin.de)
- **Service centralisé de reconnaissance professionnelle:** [www.arbeitsagentur.de/fuer-menschen-aus-dem-ausland](http://www.arbeitsagentur.de/fuer-menschen-aus-dem-ausland)
- **IHK (Chambre de commerce et d'industrie):** pour les professions commerciales et techniques [www.ihk.de](http://www.ihk.de)
- **Chambre des métiers:** pour tous les métiers manuels [www.handwerkskammer.de](http://www.handwerkskammer.de)
- **Welcome Center:** De nombreuses villes/régions disposent de points de contact particuliers. [www.make-it-in-germany.com/fr/service/orientations-points-contact/en-allemagne](http://www.make-it-in-germany.com/fr/service/orientations-points-contact/en-allemagne)

# Impôts et finances



- **Numéro d'identification fiscale** : attribué automatiquement, il doit être communiqué à l'employeur.
- **Classe fiscale** : dépend de la situation familiale, peut également être modifiée en ligne
- **Déclaration d'impôts** : remboursement souvent possible, particulièrement intéressant la première année et surtout pour les couples mariés et les familles avec enfants.
- **Conseil sur place par des associations d'aide fiscale:**  
[www.bvl-verband.de](http://www.bvl-verband.de)

## Pour les professionnels et les travailleurs internationaux

- Tenir compte de la **convention de double imposition** entre l'Allemagne et le pays d'origine
- **Conseil fiscal** recommandé dans les situations internationales complexes



## CONSEIL :

Demandez conseil à votre centre des impôts compétent. Vous pouvez également obtenir de l'aide auprès d'associations d'aide fiscale (adhésion souvent très avantageuse) ou auprès de conseillers fiscaux, que vous devrez toutefois prendre en charge vous-même.

# Intégration et formation



## Connaissance de l'allemand

- En plus des cours de langue classiques dispensés à l'institut, le Goethe-Institut propose également des options en ligne : [www.goethe.de/fr/spr/ueb.html](http://www.goethe.de/fr/spr/ueb.html), [Mein Weg nach Deutschland](#)
- Cours d'intégration et d'orientation (auprès du BAMF : obligatoires pour beaucoup et subventionnés) : [www.bamf.de/FR/Startseite/startseite\\_node.html](http://www.bamf.de/FR/Startseite/startseite_node.html)
- Il existe des cours d'allemand axés sur la profession, spécialement destinés aux travailleurs qualifiés.
- **Plateformes en ligne :** Babbel, Duolingo, Deutsche Welle ([learngerman.dw.com/fr/apprendre-lallemand/s-47990985](http://learngerman.dw.com/fr/apprendre-lallemand/s-47990985))
- Formation continue (VHS) sur place : [www.volkschochschule.de](http://www.volkschochschule.de)



## Intégration sociale

- Associations locales (sport, musique, loisirs, bénévolat), écoles pour adultes
- Organisations de migrants et de la diaspora et groupes internationaux
- Par exemple: [www.bundeskongress-mo.de](http://www.bundeskongress-mo.de)  
[www.damigra.de](http://www.damigra.de)  
[www.bv-nemo.de](http://www.bv-nemo.de)
- Programmes communaux d'intégration et Welcome Center : [www.make-it-in-germany.com/fr/service/orientations-points-contact/en-allemagne](http://www.make-it-in-germany.com/fr/service/orientations-points-contact/en-allemagne)
- Conseil en matière de migration sur place : [www.migrationsberatung.org](http://www.migrationsberatung.org)
- Service de migration pour les jeunes de moins de 27 ans: [www.jugendmigrationsdienste.de](http://www.jugendmigrationsdienste.de)

# Check-list

## Semaine 1 : mesures immédiates et préparation

Se procurer une carte SIM pour Internet et la communication

Trouver un logement (temporaire) (si ce n'est pas déjà fait)

Déclarer son domicile auprès du bureau des citoyens  
(OBLIGATOIRE dans les 14 jours)

Ouvrir un compte bancaire pour le versement du salaire

## Semaine 2 : Démarches administratives

Souscrire une assurance maladie (publique ou privée)

Apposer votre nom sur la plaque de la sonnette et la boîte aux lettres

Attendre votre numéro d'identification fiscale et le transmettre  
à votre employeur

## Semaine 3 : Préparer le début du travail et clarifier la situation en matière de logement

Rechercher un logement permanent (si vous êtes encore dans  
un logement temporaire)

Demander une connexion Internet pour votre logement permanent

Transmettre vos coordonnées bancaires à votre employeur

Vérifier votre contrat de travail et le signer si nécessaire

Demander un permis de séjour (prendre rendez-vous)

## Semaine 4 : Débuts professionnels et intégration

Début de l'activité professionnelle

Vérifier et comprendre la première fiche de paie

Finaliser la reconnaissance des qualifications (si cela n'est pas encore fait)

S'inscrire à un cours d'allemand et commencer les cours

Vérifier et souscrire des assurances (responsabilité civile, habitation, etc.)

Découvrir les services et infrastructures locaux

Prendre contact suffisamment tôt avec le service local de conseil  
en matière de migration si vous avez besoin de conseils

# Mentions légales

## Éditeur :

### **Diakonie Deutschland**

Evangelisches Werk für Diakonie  
und Entwicklung e. V.  
Caroline-Michaelis-Straße 1  
10115 Berlin  
T +49 30 652 11-0  
F +49 30 652 11-3333  
[diakonie@diakonie.de](mailto:diakonie@diakonie.de)  
[www.diakonie.de](http://www.diakonie.de)

## Contact :

Maja Kliem

Projekt Internationale Migrationssozialarbeit  
Zentrum Flucht und Migration  
T +49 30 652 11-1457  
[Maja.kliem@diakonie.de](mailto:Maja.kliem@diakonie.de)  
[imsa@diakonie.de](mailto:imsa@diakonie.de)

## Conception et texte :

Maja Kliem, Maria Shmarova

## Collaboration au contenu :

Jeannette Bell, Jürgen Blechinger, Emeka Bob-Anyeji, Isabelle Schunck

## Traduction :

Vanille Pieper, Ingrid Heidlmayr

## Relecture :

Emeka Bob-Anyeji

## Rédaction :

Sarah Spitzer

## Mise en page :

Bianca Werninghaus

## Version :

Août 2025

---

With funding from the



by decision of the  
German Bundestag

With funding from:



Co-funded by  
the European Union



Funded by state funds approved by the state  
parliament of Baden-Württemberg.



**Responsable:**

Diakonie Baden en coopération avec Diakonie Württemberg, collaboration avec Diakonie Deutschland, Diakonie Hamburg, APPK, International Studies Institute (ISI) (Kosovo/Albanie), Caritas Macédoine du Nord, SABEV (Turquie), Faros (Bosnie-Herzégovine), EHO-Ecomenical Humanitarian Organisation (Serbie), Caritas Ukraine, Diakonie Georgien (Géorgie/Arménie), les Instituts Goethe d'Éthiopie, du Maroc, et du Nigeria et les associations régionales diaconales Bayern, Bremen, Hessen, Mecklenburg-Vorpommern, Mitteldeutschland, Niedersachsen, Pfalz, Rheinland-Westfalen-Lippe, Berlin-Brandenburg-schlesische Oberlausitz, Sachsen, Schleswig-Holstein.

Le projet est financé par le Fonds européen pour l'Asile, la Migration et l'Intégration (AMIF), la République fédérale d'Allemagne (Déléguee du gouvernement fédéral pour la Migration, les Réfugiés et l'Intégration, également Déléguee à l'Antiracisme et Office fédéral pour la Migration et les Réfugiés, BAMF), le Land de Baden-Württemberg et la Diakonie.